

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 1 (1865)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



AVRIL 1865.

N° 8.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Les remboursements seront pris le 1^{er} mars de chaque année. M. Blanc, caissier de la Société, est chargé d'en opérer la rentrée. A lui aussi devront être adressées les réclamations concernant l'expédition.

SOMMAIRE : Coup d'œil rétrospectif sur les trois premiers mois de notre Revue. — Quelques mots sur les écoles déguenillées, et sur le travail manuel dans les écoles. — Des Bibliothèques communales. (Suite). — Chronique scolaire. — Chronique bibliographique. — Poésie.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE NOTRE REVUE.

Notre Revue ne compte que trois mois d'existence. Mais en bons comptables qui aiment à se rendre compte souvent de leur gestion, et dresser le bilan de leur actif et de leur passif, jetons un coup d'œil rapide sur la situation où nous nous trouvons au 1^{er} avril 1865.

Nous avons d'abord à remercier un certain nombre de feuilles scolaires (la *Gazette suisse des Instituteurs*, la *Nouvelle Gazette scolaire* de Berne, l'*Ami des Ecoles* de Stæffisbourg), de l'accueil bienveillant et fraternel qu'elles ont fait à notre publication.

Parmi les Revues étrangères, le *Progrès* de Bruxelles mérite notre sympathie reconnaissante. Non seulement il a salué avec joie l'apparition

de notre feuille, mais il a travaillé à nous procurer des abonnés et a fait à nos articles sur la Réforme scolaire en Allemagne et sur la Statistique scolaire en Suisse l'honneur de les reproduire dans ses colonnes.

Plusieurs journaux politiques ont rivalisé de bienveillance à notre endroit avec les feuilles pédagogiques. Ce sont, d'abord, les quatre journaux français paraissant à Fribourg, et dont l'un, *l'Avenir*, a consacré un article détaillé à *l'Éducateur*. Hors du canton, *l'Union libérale* de Neuchâtel et la *Nouvelle Gazette de Zurich* ont attiré l'attention du public sur notre œuvre par leurs appréciations aussi spontanées que bienveillantes.

Nous n'avons malheureusement pas, en ce moment, sous la main les lignes par trop affectueuses par lesquelles le rédacteur de *l'Union libérale*, M. Jules Sandoz, de Neuchâtel, recommandait et encourageait la rédaction de *l'Éducateur*. Nous traduirons, en revanche, les paroles significatives de la *Nouvelle Gazette de Zurich* : « Nous attirons l'attention des instituteurs de la Suisse allemande sur la feuille pédagogique qui se publie depuis le 1^{er} janvier à Fribourg, sous le titre de *l'Éducateur*. Cet organe central des instituteurs de la Suisse française a pour devise : Dieu, Humanité, Patrie, et les excellents articles qui ont paru dans les premiers numéros promettent une feuille sérieuse et digne d'hommes d'École qui comprennent l'importance de leurs fonctions. »

Aux journaux qui ont accueilli avec intérêt *l'Éducateur*, il faut joindre trois feuilles publiques encore : le *Messager* de Genève, le *Jura* de Porrentruy et *l'Ami du Peuple* de Romont, dans notre canton. Mais ces trois journaux ayant mêlé quelques remarques critiques à leurs encouragements, nous nous arrêterons un instant à leurs observations.

Le *Messager* de Genève (article du 22 janvier) se réjouit d'abord de l'apparition de *l'Éducateur* comme d'un signe d'union et de solidarité entre les instituteurs de la Jeunesse. Il y trouve un gage de progrès d'autant plus sûr que la composition du Comité-directeur lui donne la certitude d'un travail consciencieux, propre à développer dans le cœur de la nouvelle génération l'amour de la patrie suisse et le sentiment du devoir. Mais il trouve trop accentué le souci d'une rédaction correcte et soignée, exprimé dans notre programme, et pense que cette épée de Damoclès n'est propre qu'à décourager les instituteurs timides. Nous n'hésiterons pas à avouer que, sur ce point, le correspondant du *Messager* peut avoir raison. Toutefois, en exprimant par anticipation sa reconnaissance pour tous les envois de Mémoires, de communications qui pourraient lui être faits, en faisant appel aux idées, aux vœux, aux objections et aux critiques, il semble que le programme de *l'Éducateur* faisait une part assez large aux esprits timides et que cette manière de provoquer les

travaux était propre à mettre à l'aise les membres de la classe enseignante les moins lettrés, les moins aptes à une rédaction correcte et soignée.

Une autre observation du *Messenger*, relative à la fastidieuse répétition du titre réimprimé à chaque livraison et qu'il eût été aisé d'éviter au moyen d'une couverture imprimée, est parfaitement fondée. Le Comité central fera bien d'en prendre note pour l'année prochaine, si toutefois la position financière du journal et de la Société permet ce luxe de toilette.

Comme, en terminant ses observations, le *Messenger* conseille aux instituteurs genevois de s'abonner à l'*Educateur*, il faudrait être bien aveuglé par l'amour-propre pour ne pas reconnaître le langage d'un ami dans les regrets et les vœux qu'il formule avec une vraie sollicitude pour l'avenir de notre œuvre.

Le *Jura*, journal hebdomadaire de Porrentruy, s'est montré tout aussi favorable à l'idée d'un organe central, mais en formant le souhait que l'*Educateur* fût l'œuvre de toute la Suisse romande et non de quelques personnes seulement. Pour que ce souhait pieux pût se réaliser, il faudrait que le Jura (il ne s'agit plus du journal, cette fois,) s'y intéressât par l'envoi de Mémoires, de correspondances ou de quelques communications qui, sauf une, ont fait défaut jusqu'ici.

Au reste, la question de localité, en matière d'instruction publique, ne devrait jouer qu'un rôle bien secondaire. Ce n'est pas la provenance, mais la nature même de l'article qui en fait la valeur. Sur deux points seulement, la Correspondance et les Nouvelles scolaires, il importe que l'organe central soit informé de tout ce qui se passe d'important et de caractéristique dans toutes les parties de la Suisse auxquelles l'*Educateur* a été appelé à servir de lieu et de foyer communs.

L'*Ami du Peuple* de Romont, dans le principe, a fait un accueil cordial à l'*Educateur*. Depuis lors, ses sympathies ou plutôt celles d'un de ses collaborateurs, ont paru se refroidir. C'est à l'occasion d'un article sur les Bibliothèques communales et dont deux expressions ont paru malsondantes au point de vue de l'orthodoxie. L'*Ami du Peuple* est un journal sérieux, et nous serions fâché de le voir mettre en pratique la théorie de cet homme d'Etat couronné qui disait : « Donnez-moi deux lignes d'un écrivain, et je le ferai pendre ⁽¹⁾. »

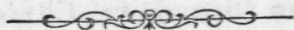
Outre les critiques imprimées, la rédaction de l'*Educateur* en a entendu faire d'autres verbales, portant non plus sur telle tendance ou tel article

(1) Un second article critique a paru dans l'*Ami du Peuple*. En parlant de M. G., du Tessin, on n'a point entendu faire l'apologie de tous ses actes. Quant au *Progrès*, de Bruxelles, les numéros que nous avons sous les yeux ne renferment rien qui puisse motiver le jugement qu'en porte l'auteur de la critique.

du programme, mais sur la nature elle-même des articles dont s'est composée jusqu'ici cette Revue pédagogique. Quelques instituteurs réclament un plus grand nombre d'articles *pratiques* : dictées orthographiques, sujets de composition, questions d'histoire. Bref, ces instituteurs désireraient que le cadre de l'*Educateur* se rapprochât de celui qui a été adopté par M. Larousse dans le journal qu'il rédige à Paris sous ce titre : *L'Ecole normale, journal pratique*. Le format de notre Revue ne permet guère d'entrer dans cette voie qui aurait probablement aussi ses contradicteurs. Car il est dans la classe enseignante, comme ailleurs, des esprits chagrins qui désirent toujours autre chose que ce qu'on leur donne. Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions en commençant : notre Revue n'a que trois mois d'existence, et nous espérons bien, s'il plaît à Dieu, ne pas mollir à la tâche et ne pas nous endormir sur nos lauriers (s'il en est) mêlés d'épines.

Le fagot d'épines est bien allégé cependant par la faveur avec laquelle l'*Educateur* a été accueilli en France, en Italie, en Belgique, en Allemagne même, dans toutes les classes de la société. C'est une preuve que notre pensée a été comprise et un grand encouragement à poursuivre l'œuvre difficile mais élevée et utile que nous avons entreprise avec joie et ardeur.

ALEX. DAGUET.



QUELQUES MOTS SUR LES ÉCOLES DÉGUENILLÉES, ET SUR LE TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉCOLES (1).

On appelle, en Angleterre, *écoles déguenillées* (*Ragged-Schools*) des écoles de pauvres, que la charité chrétienne a élevées depuis quelques années.

En Angleterre, l'instruction primaire n'est pas obligatoire. Jaloux de sa liberté, le peuple n'a pas encore voulu permettre au gouvernement de s'emparer de la direction des écoles, dans la crainte qu'il n'y introduise un esprit qui déplairait à une partie de la nation. Sous ce régime de liberté, bon nombre d'enfants, comme on le comprendra sans peine, ne fréquentent aucune école, quoique les efforts les plus louables soient faits par les diverses Eglises et des particuliers pour mettre l'instruction à la portée de tous. Avant l'établissement des écoles déguenillées, on

(1) Un assez long article sur le même sujet et sous le même titre (*Die Lumpen-Schulen*) a paru dans la *Nouvelle Gazette scolaire de Berne* (février et mars) ; mais n'a, comme nous nous en sommes assuré, rien de commun que le titre avec le substantiel Mémoire de notre honorable collaborateur.
(Note de la Rédaction.)

trouvait, dans les grandes villes, un grand nombre d'enfants, dont l'unique occupation consistait à parcourir les rues pour mendier, ou pour voler. Voici ce qui se passait à Edimbourg, ville de 180,000 habitants, avant la fondation des *Ragged-Schools*, en 1857, et ce qui a déjà été obtenu par cette bienfaisante institution. Nous tenons les détails qui vont suivre de la bouche d'un témoin oculaire.

Comme d'autres grandes villes, la capitale de l'Ecosse, jusqu'à la fondation des écoles déguenillées, renfermait des centaines de petits vagabonds qui, chaque année, fournissaient aux prisons un contingent considérable de jeunes criminels. Ces enfants, envoyés chaque matin par leurs parents ou leurs maîtres pour mendier ou pour voler, étaient très importuns au public, en même temps qu'ils constituaient un danger permanent pour la société. Plusieurs prenaient des leçons formelles de vol chez des maîtres qui les exploitaient. Ici, c'était une femme qui apprenait à escamoter des bourses. Au fond de l'une de ses poches, elle avait une petite clochette, un porte-monnaie et d'autres objets, et ses élèves devaient lui enlever son porte-monnaie, recouvert encore de deux mouchoirs, sans qu'elle le sentît et sans que la sonnette se fît entendre. Ailleurs, un professeur de filouterie enseignait toutes sortes de tours et de feintes. Il a avoué au juge avoir formé plus de 600 voleurs !

Depuis 1857, tout a bien changé de face à Edimbourg. Les petits vagabonds qui parcouraient les rues en mendiant et en volant, se rendent maintenant chaque matin par centaines dans un immense bâtiment, élevé par l'amour chrétien, et dans lequel on les habille, les nourrit, les instruit et leur apprend divers métiers. En arrivant, chaque enfant se rend dans un petit compartiment fermé, ôte ses haillons, les serre dans un sac qu'il suspend à un clou, reçoit du plafond une abondante douche d'eau tiède pour le laver, puis il met des habits propres et se rend dans la salle d'étude ou dans son atelier. Le soir, avant son départ, il va se déshabiller et remettre ses haillons.

Les résultats les plus réjouissants ont déjà été obtenus par cette belle institution, qui habitue les enfants à la propreté et à une bonne nourriture, qui cultive leur intelligence, éveille leur conscience et réchauffe leur cœur au foyer de l'amour chrétien, et développe en eux l'amour du travail et le besoin de fournir une carrière honorable. Soumis à une si excellente éducation, ils ne tardent pas à prendre en dégoût la fange d'où ils sortent. La plupart deviennent ou deviendront des hommes laborieux, des artisans honnêtes, des matelots, des militaires, des colons. Des milliers d'enfants ont déjà été retirés de la misère et du vice dans la seule ville d'Edimbourg, et cette œuvre qui a pris des proportions

gigantesques en Angleterre, aura pour ce pays des conséquences morales incalculables. En 1858, l'année qui suivit l'ouverture des écoles déguenillées, le nombre des jeunes criminels de 14 à 16 ans, renfermés dans les prisons d'Edimbourg, était encore de 552. L'année suivante ce nombre avait diminué d'un cinquième environ, et en 1862 ou 1863, il n'était plus que de 120. Voilà, certes, de beaux résultats obtenus dans le champ de l'éducation.

En Suisse, où l'école est obligatoire, et où nous n'avons pas de grandes villes, nous n'avons pas à combattre contre la même plaie sociale, et l'Anglais, qui proposait aux Conférences de l'alliance évangélique à Genève de fonder chez nous des *Ragged-Schools*, ne connaissait sans doute pas notre pays. Cependant, nous avons aussi bien des enfants qui auraient besoin d'être lavés et habillés et pour lesquels une petite pension, pourvue de quelques habits, et placée à côté de l'école, ne serait pas un luxe inutile. Voilà une question qui mériterait d'être examinée.

Une autre question qui se rattache aux écoles déguenillées, est celle du travail manuel. Pestalozzi, que nous honorons tous, ne concevait pas l'école sans travail manuel. Son idée, s'il avait pu la réaliser, aurait été de faire de l'école un atelier. L'harmonie des facultés, en dehors de laquelle il considérait la culture comme manquée, comprenait le *cœur*, l'*intelligence* et le *talent*. Or, celui-ci, dans la pensée de Pestalozzi, est la faculté de pouvoir faire quelque chose de ses mains. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que les asiles pour orphelins et enfants vicieux, et les écoles de filles, qui suivent la voie proposée par Pestalozzi. Dans les autres écoles on chercherait en vain quelques traces de travail manuel : tout le temps est absorbé par la culture de l'intelligence, à moins qu'on ne considère le dessin et l'écriture comme un travail de la main. Dans les campagnes, les enfants trouvent de l'exercice chez leurs parents, soit à la maison, soit aux champs ; mais dans les villes, les jeunes garçons sont réellement à plaindre, et la *nature souffre en eux de l'inactivité dans laquelle demeure leur talent*. Combien de fois déjà j'ai désiré avoir un atelier pour occuper les doigts de mes enfants. Voilà encore un problème pédagogique qui me semble devoir être tôt ou tard abordé et résolu dans le sens proposé par Pestalozzi.

Dans les écoles de filles, les leçons d'ouvrages s'unissent d'une manière si naturelle à l'organisme scolaire, et elles se rattachent si intimement aux besoins de la famille et des individus, que sur ce point la question me paraît résolue. Mais il faut tenir à ces leçons et y consacrer au moins 3 à 4 après-midis par semaine. Toutes les jeunes filles doivent apprendre à tricoter, à coudre, à raccommoder. Si, maintenant, nous

considérons encore comme un exercice de la main la calligraphie, le dessin et les divers devoirs écrits, on arrive dans les écoles de filles à un nombre considérable d'heures consacrées à l'exercice de ce que Pestalozzi appelle le *talent*, en le plaçant sur la même ligne que le cœur et l'intelligence. Dans ces conditions, je pense que la jeune fille n'est pas loin d'être traitée suivant les exigences de la nature, d'autant plus qu'elle trouve encore suffisamment de quoi occuper ses doigts à la maison ; au moins quand les parents ont assez de bon sens pour ne pas en faire une pimbèche qui ne soit plus bonne à la fin qu'à faire toilette, manger des bonbons et lire des romans (*).

Le jeune garçon, surtout dans les villes, est loin de se trouver dans des conditions d'éducation aussi favorables. Sa culture a une base trop exclusivement intellectuelle. Pour cette raison, il importe que l'on donne dans les écoles de garçons une plus grande attention qu'on ne le fait à la *calligraphie* et au *dessin*, les seuls objets qui exercent sa main. Qu'on lui fasse aussi faire des *cartes* et des *plans*, et qu'on exige qu'il *tienne ses cahiers* avec un certain luxe. Ces divers exercices le formeront au travail d'application, développant en lui le sentiment du beau, le goût de l'ordre et des proportions, et lui seront par là d'une grande utilité dans sa future vocation. J'insiste sur ce point, parce que depuis un certain nombre d'années, l'école se relâche insensiblement dans les exercices graphiques, s'enfermant toujours plus dans le développement exclusif de l'intelligence.

Ces exercices, néanmoins, ne sont pas suffisants pour exercer le talent propre au manœuvre, à l'artisan, et nécessaire aussi dans toutes les vocations possibles. Il faudrait dans les écoles de garçons, sinon des ateliers, comme les Anglais, du moins une branche sérieuse, d'une utilité

(*) Je venais d'écrire ces lignes, quand je reçus le *compte-rendu de l'Etablissement des Billodes* (Locle) pour l'année 1864, et c'est avec la plus vive satisfaction que j'y ai lu le passage suivant : « Nous tenons à mentionner encore un fait qui, nous le désirons du moins » vivement, contribuera pour sa part à nous concilier de plus en plus la confiance et l'intérêt des nombreux amis de notre maison d'éducation. Pendant de longues années, à partir de sa fondation, la bienheureuse M^{lle} *Marie-Anne Calame* l'appelait : *établissement de travail* ; il méritait ce beau nom, nous le savons de sources sûres. Maintenant ; tout en rendant justice à ce qui s'est fait dans le passé, nous sommes tout à fait décidés, avec le secours de Dieu qui ne nous manquera pas, à redoubler d'efforts pour nous conformer toujours davantage aux vues de la fondatrice : *tricoter, raccommoder* les habillements et le linge, *coudre* les chemises, les robes, etc., *laver* la vaisselle, *balayer, épousseter, écurer, faire soigneusement* une chambre, *s'aider* à la cuisine, *laver la lessive, travailler au jardin et au plantage, soigner de petits enfants*, voilà ce que nous faisons et ferons pour réaliser les vues que nous venons de rappeler. *Travail, ordre et propreté, instruction, éducation chrétienne*, tel est le mot d'ordre de notre établissement. »

Connaissant l'intéressant institut des Billodes et son Directeur actuel, ancien ami, M. Tauxe-Huguenin, je puis bien affirmer ici que ces paroles ne sont pas une trompeuse affiche, mais une sérieuse réalité.

immédiate, et qui fit pendant aux leçons d'ouvrages des écoles de filles. Nos mœurs se refusent-elles absolument à faire apprendre aux jeunes garçons un travail à l'aiguille? Dans bien des familles à Berne, nous avons des mères intelligentes, qui apprennent à tricoter et à broder à leurs petits garçons, afin d'occuper et d'exercer leurs doigts. Quelques dames font aussi des souliers à l'américaine; ne serait-ce pas une occupation pour des garçons de 12 à 16 ans? J'ai vu à Neuchâtel, dans l'école enfantine dirigée par M. Malan, des ouvrages délicieux confectionnés avec du papier et du carton. Il y a là toute une industrie scolaire qu'on pourrait varier encore, perfectionner et rattacher plus intimement aux premières nécessités de la vie. Que n' imagine-t-on pour le jeune garçon un petit ouvrage manuel utile, qu'il pût porter partout avec lui, comme la jeune fille porte son tricotage, et qui lui apprît à utiliser une foule de moments qui se perdent, faute de travail. Si j'étais instituteur de campagne, voici, ce me semble, ce que j'essaierais de faire. Les petits garçons aiment extraordinairement à couper et à fendre le bois. Eh bien, nous commencerions par celui de l'école, nous en ferions des tas d'une régularité irréprochable. J'engagerais ensuite mes écoliers à en faire autant à la maison, et à changer en ornement rustique ce qui dépare ordinairement les avenues de la demeure du villageois. Et si nous connaissions quelque vieillard infirme, quelque veuve sans soutien, nous ferions une joie et un devoir d'aller lui donner un coup de main. Que de bien des jeunes gens pourraient faire, s'ils le voulaient, si on leur en donnait l'idée! Mais voici qui nous intéresserait encore davantage. Au printemps, nous nous occuperions à cultiver des saules, et l'hiver, on ferait des paniers! Ce serait délicieux. Enfin.... non, je m'arrête; le temps n'est pas venu encore pour parler avec trop d'abandon de ces matières, et je termine en les recommandant instamment à l'attention et à la sollicitude de tous les instituteurs, ainsi qu'aux parents.

J. PAROZ.

DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES.

Il s'est écoulé un certain temps depuis l'apparition de mon premier article sur ce sujet. Je me suis donné le temps de mieux étudier la question et de profiter des discussions qu'elle aurait pu faire naître. — Depuis lors aussi, j'ai eu le plaisir de me convaincre que quelques communes de la Suisse française (et spécialement dans le canton de Neuchâtel) possèdent déjà leur bibliothèque. Il n'y a donc pas tout à faire;

il s'agirait simplement de chercher à *universaliser* une institution que tout le monde s'accorde à reconnaître incontestablement utile.

Mais là est la question à résoudre. Nous avons, il est vrai, sous nos yeux l'exemple de la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin et de leur principal promoteur, M. Macé, dont les expériences et les conseils étaient là pour éclairer notre marche.

Vouloir c'est pouvoir, dit un vieux dicton populaire. Mais avec toute la bonne volonté possible, combien de difficultés de plus pour atteindre le but que l'on poursuit si, au lieu d'utiliser les efforts tentés précédemment, on s'amuse à refaire le travail entier. Ce serait une bien mauvaise application du proverbe anglais : *Le temps vaut de l'argent*. — Je le répète encore, nous n'avons qu'à imiter les enseignements de la Société du Haut-Rhin. Il est bien entendu cependant que je ne vais point jusqu'à exiger une copie servile. Nous avons nos mœurs, nos habitudes, nos goûts particuliers ; conformons-y nos institutions.

Un mot encore sur l'importance de l'établissement des bibliothèques. Dans les campagnes, il est impossible de donner aux enfants des connaissances assez étendues et surtout assez solides pour qu'elles puissent leur suffire pendant toute la vie. Pour remédier à ce mal, il existe presque généralement des *écoles de veillée* ou des *écoles du dimanche*. Sans doute, c'est un pas de fait dans la voie du progrès, mais pour les rendre véritablement profitables, une bibliothèque est le complément nécessaire de ces cours. Il faut que l'élève adulte, qui seulement alors comprend bien ce que vaut l'instruction, puisse trouver à sa disposition des ouvrages qui l'intéressent, qui lui fassent aimer l'étude, qui l'y attirent si bien qu'il préférera bientôt, pour se reposer des travaux manuels, cette *récréation* à toute autre.

Quant au choix des livres, la première règle c'est de ne pas croire avoir affaire à des savants. Ce choix, très délicat il est vrai, est facile à simplifier en s'en tenant aux ouvrages qui n'ont aucune couleur politique et puissent être mis sans crainte aux mains de l'adolescence. Par exemple, qui ne connaît le *Magasin pittoresque*, de Charton, — le *Tour du Monde*, du même, — le *Magasin d'éducation et de récréation*, de Jean Macé et Stahl, — les *Récréations instructives sur les animaux, les arts et métiers, l'agriculture, l'industrie, les sciences*, de Delbruck, — *Maître Pierre ou le savant du village*, — les *Œuvres complètes* de Berquin, — le *Robinson Suisse*, de Wyss, — le *Robinson Crusoé*, de Daniel de Foë, — l'*Histoire d'une bouchée de pain*, de Jean Macé, puis quelques volumes de Souvestre, de Ch^s Dickens, de Gotthelf, de Tœpfer, de Zschokke, du chanoine Schmidt? J'en passe et des meilleurs.

Reste à indiquer le moyen propre à réaliser l'œuvre que nous souhaitons de cœur et d'âme voir se propager, se répandre partout dans la Suisse romande. Ce moyen, le voici :

Que tous ceux qui sont partisans de l'idée des bibliothèques communales se réunissent et forment une Société analogue à celle du Haut-Rhin. Elle aura pour but d'amener les communes à établir elles-mêmes leurs bibliothèques, ou, si l'on veut, de stimuler l'*initiative locale*. Qu'on me permette d'extraire quelques lignes des statuts de la Société du Haut-Rhin.

« La Société recueillera et publiera tous les ans les renseignements » relatifs à ces Bibliothèques, décernera des primes d'encouragement » aux communes qui se sont le plus distinguées, et des récompenses » honorifiques aux bibliothécaires qui auront montré le plus de zèle, » prendra en main la cause des Bibliothèques dans les cas de contestations, et subsidiairement aidera à leur établissement par des dons » d'argent, quand cela sera reconnu nécessaire. »

Nous avons là un programme tout tracé. La Société s'occupera aussi à faciliter les achats en demandant des remises aux libraires, en se chargeant des ports, en fournissant aux comités communaux les catalogues dans lesquels ils pourront choisir à volonté. Il ne s'agit pas de liste à laquelle il n'y ait rien à changer ; bien au contraire, cette liste sera modifiée par eux comme ils le jugeront à propos. — D'autres questions de détails méritent encore d'être examinées de près, et je me propose d'y revenir quand je donnerai dans l'*Educateur* le compte-rendu de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui de M. Macé : *La Morale en action*.

En attendant, un appel chaleureux est adressé à tous les hommes qui sont sérieusement disposés à travailler au développement de l'instruction par les bibliothèques communales.

FÉLIX GUÉRIG.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

ZURICH. — Le Conseil d'Education a mis au concours parmi les instituteurs, pour l'année 1865-66, la question suivante : « Est-il à désirer que les écoles secondaires soient plus fréquentées, et quel serait le moyen d'attirer un plus grand nombre d'élèves? »

Une regrettable polémique s'est élevée dans les feuilles de ce canton entre les partisans de M. Scherr, l'ancien directeur de l'Ecole normale de Küssnacht,

et les partisans de M. Friess, le directeur actuel. Les personnalités nous paraissent jouer, dans cette lutte, un plus grand rôle que les principes.

BERNE. — Le Conseil exécutif de ce canton cherche à introduire la gymnastique dans les écoles primaires et la Direction de l'Instruction publique est autorisée à venir au secours des arrondissements scolaires qui manqueraient des ressources nécessaires pour l'établissement des appareils. La même Direction est également autorisée à accorder aux écoles où la gymnastique aurait reçu un développement remarquable des gratifications dont le montant devra être affecté ou à une fête gymnastique ou à une excursion d'agrément.

La Société Economique et agricole s'est occupée de questions intéressantes. M. le général Ochsenbein avait proposé de rendre obligatoire le livre de Tschudi sur l'agriculture. M. le pasteur Schatzmann s'est élevé contre cette proposition. « Le livre de Tschudi est excellent, dit-il, pour les adultes et pour les adolescents. Il peut être adopté pour les écoles secondaires et dans un très petit nombre d'écoles primaires très avancées. Mais cet ouvrage renferme trop de matière et ne convient absolument pas à l'instruction primaire. »

La *Neue Berner-Schul-Zeitung*, en rapportant ce fait, déclare partager l'opinion de M. Schatzmann, et l'*Educateur* ne peut qu'approuver entièrement cette manière de voir. L'ouvrage de Tschudi, tout populaire qu'il est à certains égards, forme un bagage trop lourd et est écrit dans un langage trop scientifique pour l'école élémentaire.

A la votation, la proposition de M. Ochsenbein, bien que modifiée dans le sens de borner son introduction aux écoles primaires supérieures, est rejetée par la majorité.

LUCERNE. — Il résulte du compte-rendu du Conseil d'Etat de ce canton que l'Ecole moyenne et industrielle du chef-lieu, réorganisée en 1859, a été fréquentée, pendant l'année 1863, par 81 élèves. Le nombre des élèves se répartit comme suit : I^{re} classe, 40 — II^e classe, 19 — III^e classe, 16 — IV^e classe, 6.

La plupart des élèves de la section réelle fréquentent, à la sortie des cours, l'Ecole polytechnique de Zurich.

La Société érigée en faveur des veuves et des orphelins d'instituteurs possédait au 1^{er} janvier 1865 un fonds de 42,860 fr. Seize veuves et orphelins sont pensionnés par la Caisse. Cette belle institution devrait être commune à toute la Suisse.

APPENZELL (Rhodes-Intérieures). — Les journaux politiques ont annoncé la mort du célèbre capucin le P. Théodose, mort à Heiden, le 10 février. Prédicateur distingué, fondateur de nombreux établissements religieux philanthropiques, Théodose Florentini était aussi homme d'Ecole. Mais les notices biographiques et nécrologiques qui ont paru jusqu'ici ne donnent pas, à cet égard, les détails que nous aurions désiré y trouver sur ce côté de l'activité multiple de l'éloquent capucin des Grisons.

SCHWYTZ. — L'assemblée paroissiale de Schwytz, réunie à l'extraordinaire la

semaine dernière, a voté une allocation de 10,000 francs pour le cas où l'école normale des régents serait construite dans le district.

VAUD. — L'éminent historien Charles Monnard dont les journaux politiques et littéraires ont donné la biographie en raccourci, était aussi un homme d'Ecole et même un des plus marquants de notre patrie. Un ou deux jours avant sa mort, il enseignait encore et parlait justement à ses disciples de la mort et de la fin du sage :

... C'est le soir d'un beau jour.

On peut donc dire de M. Monnard qu'il est mort au champ d'honneur de l'enseignement comme il avait vécu. Nous désirerions fort qu'un de nos collaborateurs du canton de Vaud retraçât en peu de mots la carrière pédagogique de l'illustre défunt et l'impulsion donnée par lui à l'instruction publique dans son canton. Dans la sphère fédérale, M. Monnard a été l'un des principaux promoteurs de l'idée d'une Université fédérale.

La Société d'histoire de la Suisse romande a chargé M. le professeur Favraz de publier le Glossaire romand du doyen Bridel. Ce Dictionnaire comprend les divers dialectes de la Suisse romande et rendra un grand service pour l'étude comparée des patois de nos cantons. M. Favraz pense faire suivre ce Vocabulaire de plusieurs morceaux patois. Quelques personnes pensent que l'étude du patois est nuisible au français. Mais, dans les parties de la France qui n'ont pas de patois à elles, on n'y parle pas mieux français que dans les contrées qui ont un dialecte caractéristique. C'est là, au contraire, qu'on trouve le : *Je leurs ai dit*, les *j'avions*, *j'ai-t-été* et d'autres idiotismes du même genre.

THURGOVIE. — M. le pasteur Schatzmann, de Bechingen, canton de Berne, un des hommes qui ont le mieux mérité des Etablissements agricoles dans ce canton, a été appelé à diriger l'Ecole d'agriculture de Kreuzlingen. Le départ de M. Schatzmann est une grande perte pour son canton.

Les cantons de Glaris, d'Appenzell et de Schaffouse sont entrés en négociations avec le gouvernement de Thurgovie relativement au placement d'élèves-maîtres dans l'Ecole normale de Kreuzlingen.

GENÈVE. — Il est question dans ce canton de la révision de la loi sur l'Instruction publique. Le Grand Conseil, dit-on, s'en occuperait déjà dans sa session de mai.

M. Ernest Naville, philosophe et orateur d'un grand talent, vient d'être nommé membre de l'Académie des Sciences morales et politiques de France, par 16 voix. M. Ernest Naville est le fils du célèbre auteur de l'*Education publique*. Pédagogue distingué lui-même, il est peut-être de tous les disciples et amis du Père Girard celui qui a le mieux compris et appliqué sa Méthode. On doit aussi à M. Naville les pages les plus éloquentes qui aient été écrites sur notre grand éducateur et philosophe chrétien.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE,

par M. Emile CAMBESSÉDÈS, inspecteur des Ecoles primaires du canton de Genève. — 1864.

Volume in-8° de 154 pages, avec la liste des livres en usage dans le canton et un tableau synoptique de l'état de l'enseignement primaire de ce canton.

L'épigraphe de ce livre, empruntée à Victor Hugo : *Enseignez le plus de choses que vous pourrez*, ne m'avait pas favorablement prévenu. Car je suis de ceux qui pensent que le véritable développement intellectuel dépend de la manière d'enseigner et de la solidité de l'enseignement plutôt que de la quantité des objets d'études. Mais à la lecture, toutes mes préventions se sont dissipées et je ne puis que recommander à toutes les personnes amies de l'instruction ce volume bien pensé et très-agréablement écrit. L'intérêt même que cet ouvrage a excité en nous est tel que nous ne pouvons résister au plaisir de donner une analyse quelque peu détaillée des cinq chapitres dont il se compose.

M. Cambessédès jette d'abord un coup d'œil sur *les rapports de l'Etat avec l'Ecole*. L'auteur estime que l'Etat ne pourrait, sans crime, rester étranger à la diffusion des lumières et en conclut qu'il doit prendre la direction de l'instruction publique. Il demande que l'instituteur soit nommé par le pouvoir exécutif et fait valoir entr'autres arguments à l'appui de sa thèse que « lorsque la nomination du régent est confiée à la commune, il en résulte que l'instituteur, pour plaire, est dans l'obligation de régler ses opinions sur celles de la majorité qui l'a nommé. Et si, ce qui a lieu quelquefois, la minorité devient majorité, le fonctionnaire le premier sacrifié, sera le régent (1). »

M. Cambessédès montre aussi les inconvénients de cette position dépendante de l'instituteur pour l'éducation morale des enfants, qui ne pourra se faire comme il faut, si le maître est sans cesse dans la crainte de déplaire à telle personne ou à telle famille influente en réprimandant ou en punissant la conduite de ses enfants.

En attribuant la nomination à l'Etat, M. Cambessédès ne veut pas priver la commune de toute participation au choix de son instituteur.

La commission d'enquête chargée de présenter au Conseil d'Etat un préavis renfermera toujours dans son sein deux autres personnes de la commune à laquelle il s'agit de donner un instituteur. C'est ce qui se pratique à Genève.

M. Cambessédès s'occupe en second lieu des rapports de la *Famille avec l'Ecole*. Après quelques paroles très-bien senties sur l'influence que la famille et la mère en particulier peuvent exercer sur les enfants, l'auteur émet le vœu de voir des relations suivies s'établir entre la Famille et l'Ecole, dont l'action simultanée aurait un excellent effet sur les sentiments et la conduite des enfants à l'école, à la maison et hors de ces deux sphères de l'activité enfantine.

(1) De l'Education populaire, p. 41.

Examinant en troisième lieu la tâche de l'instituteur et ses devoirs relatifs au développement intellectuel et moral des enfants, M. Cambessédès combat avec raison l'opinion de ces maîtres qui pensent que la conduite des élèves hors de l'école ne les regarde point. Il cite à cet égard les paroles d'un ancien régent : « La seule promenade que je faisais dans le village était plus profitable à mes élèves que la surveillance du plus vigilant garde champêtre. »

Il faut avouer cependant que cette surveillance est assez difficile et même quelquefois impossible dans les villes, où le public et les parents ont mauvaise grâce d'imputer à l'instituteur toutes les fautes des enfants qui fréquentent son école, alors que bien souvent le maître ne trouve pas même dans les familles le concours et l'appui qu'il devrait y trouver dans l'intérêt de la culture morale et matérielle de ses élèves.

L'auteur de l'*Education* n'est pas l'ami des châtiments en général et conseille d'user de tous les moyens de persuasion et d'action possible sur les mauvais élèves avant d'en venir à la retenue et à la réprimande publique. Se faire aimer des élèves, voilà le grand secret, selon M. Cambessédès. Et pour cela, il suffit d'être bon, ferme, juste et impartial. L'auteur pense encore que, pour arriver à ce résultat désirable, il faut abandonner « le ton magistral et cette » figure constamment rigide qui laissent croire à ces jeunes têtes qu'un régent ne peut jamais avoir le sourire sur les lèvres (1). Pour quoi aussi, pour rompre la monotonie des leçons et obtenir la confiance des élèves, le maître ne laisserait-il pas quelquefois son sujet de côté, non pour se livrer à des divagations, mais pour raconter un trait d'histoire, un épisode intéressant, une anecdote plaisante même. Là comme ailleurs, sans doute, il importe d'éviter l'abus et de ne pas tomber dans un excès qui tendrait à produire le trouble et l'indiscipline.

« Cet âge est sans pitié, » a dit un poète qui connaissait le cœur humain et celui des enfants.

M. Cambessédès connaît cette sentence; mais il pense qu'il y a pourtant moyen de parler au cœur des élèves et de s'en faire aimer sans faire preuve d'une condescendance coupable.

Le quatrième chapitre de l'*Education populaire* traite des devoirs des maîtres et des garanties qu'ils doivent présenter. Loin de vouloir, comme on dit, dorer la pilule, et présenter des perspectives attrayantes à l'imagination du futur instituteur, M. Cambessédès commence par lui dire qu'il n'est aucune carrière dans laquelle le travail soit plus pénible et réclame plus de patience et d'abnégation. Il n'y a ni argent à gagner ni ambition à satisfaire. « La vocation de » l'instituteur est une tâche toute d'amour et de dévouement dans laquelle on ne doit s'attendre à d'autre récompense qu'à celle qui est procurée par le contentement intérieur que donne la conscience du devoir accompli (2). »

(1) Ibid., p. 69.

(2) Ibid., p. 78.

L'auteur de l'*Education populaire* fait ensuite le portrait du bon instituteur qu'il représente comme un modèle de régularité, d'ordre, de propreté, poli, décentement vêtu sans luxe, franc, sincère, d'une humeur égale et surtout esclave de son devoir. Cette partie de l'ouvrage de M. Cambessédès abonde en excellents avis donnés sans pédantisme et avec une noble simplicité.

Parmi ces conseils, il en est un qu'on ne saurait assez recommander aux instituteurs, c'est celui de respecter *les opinions de chacun* dans leurs conversations avec leurs élèves. Il résume les qualités que doit posséder un instituteur dans ces paroles : *le respect de soi-même et le sentiment de sa dignité personnelle.*

A. D.

(La suite au prochain numéro.)

PETITE GRAMMAIRE PRATIQUE, etc.,

par M. S. BLANC. Lausanne, chez l'auteur. 1865.

M. Samuel Blanc vient de faire paraître une *petite grammaire des écoles* qu'il dédie aux instituteurs et à la jeunesse de la Suisse française. L'auteur procède par définitions et par règles qu'il formule *à priori*. Les exercices ne viennent qu'à la suite comme application de principes. C'est la méthode *dogmatique* qui a sans doute pour elle une longue tradition appuyée de noms respectables. Mais l'intelligence humaine ne s'assimile d'une manière inaliénable que les règles qu'elle a pu déduire elle-même de l'observation raisonnée et méthodique des faits grammaticaux. C'est la méthode *expérimentale*; elle a pour elle les suffrages de tous les hommes supérieurs qui se sont occupés d'éducation. Malgré cette divergence de vues, hâtons-nous de reconnaître que le livre de M. S. B. est un progrès notable sur Lhomond, Chapsal et en général sur ses nombreux devanciers. Il y a une grande sobriété de définitions et de règles. Les exercices qui les accompagnent sont choisis de manière à développer la réflexion et le jugement de l'élève, et à éviter pour le jeune âge le rôle purement passif qui maintient ses facultés dans une enfance perpétuelle. L'écrivain vaudois a su éviter par là un écueil qui rend l'enseignement grammatical souvent si rude et si rebutant. C'est une transition vers une grammaire d'idées renfermant *peu de règles et beaucoup d'exercices.*

A. B.

POÉSIE.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Du modeste maître d'école
O parents bénissez le nom.
C'est Dieu qui lui traça son rôle ;
Digne d'amour et de renom,

Prenant la Vertu pour modèle,
En tout temps, selon ses moyens,
Il fait, à son devoir fidèle,
De vos enfants des citoyens.

Honneur à cet homme intrépide,
Pionnier qui, d'un pas rapide,
S'arrache au repos, sans regrets,
Pour guider d'une main prudente
En tous lieux la jeunesse ardente
A la conquête du progrès !

Oui, chez le pauvre et chez le riche,
Toujours actif vous le trouvez :
De l'intelligence il défriche
Les champs encor non cultivés.
De mille obstacles ce vrai sage
Sait rendre ses efforts vainqueurs ;
Partout il jette, en son passage,
Le germe du bien dans les cœurs.

Le zèle sacré qui l'enflamme
Nourrit constamment dans son âme
L'amour du vrai, l'amour du beau ;
Et c'est dans un travail utile,
Pendant sa carrière fertile,
Qu'heureux il atteint le tombeau.

C'est pour les former, les instruire,
Qu'il aime ces jeunes enfants,
Et qu'il s'efforce de détruire
En eux les vices triomphants.
Oui, c'est en écartant le doute
Par la foi, qu'il tarit leurs pleurs,
Et que tous les jours, sur leur route,
Il sème la joie et les fleurs.

Nouveau Phidias, mieux que personne,
Pour la lumière il les façonne
Ces êtres commis à ses soins ;
Son heureuse influence est telle
Qu'il fait jaillir l'âme immortelle
De ces corps qui promettaient moins.

O regardez ! le Ciel est juste :
Ce soldat, si cher aujourd'hui,
Ce magistrat, ce prêtre auguste
Viennent s'incliner devant lui !

C'est lui qui prépara la voie
Qu'offrait la vie à leur début,
Et c'est maintenant, plein de joie,
Qu'il les voit arrivés au but.

D'autres — créatures sensibles —
Ont préféré des jours paisibles
Voués au culte de l'honneur ;
Se livrant aux travaux rustiques,
C'est dans les liens domestiques
Que ceux-là goûtent le bonheur.

Si, devenant parfois honnie,
Sa tâche lui vaut quelque affront,
Devant le fat qui l'humilie
Jamais il ne courbe le front.
Lorsque la sottise le blesse,
Pour se venger d'un vil regard,
Il peut invoquer la noblesse
D'un Pestalozzi, d'un Girard.

Vers les richesses que l'on brigue
Et les honneurs dus à l'intrigue,
Il ne tend jamais ses ressorts.
Méprisant d'indignes manœuvres,
Il sait que Dieu pèse nos œuvres
Sans s'occuper de vains trésors.

De ce digne homme qui dispense
Et la sagesse et le savoir,
Hélas ! quelle est la récompense ?
— Un pain bien dur pour tout avoir.
Tandis que l'ignorance hérite
De l'or à flot multiplié,
Lui toujours, malgré son mérite,
De la fortune est oublié.

Mais ce vaste univers lui-même,
Ces champs, ces cieus — livre suprême,
Lui sont ouverts, lui sont promis,
Et loin de se plaindre ou maudire,
Avec orgueil il peut se dire :
Tous ces enfants sont mes amis.

Porrentruy, 1^{er} avril 1865.

N. VERNIER.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.